

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 79 (1987)
Heft: 2

Artikel: Les relations Suisse-Afrique du Sud : un important soutien pour l'apartheid
Autor: Mugglin, Markus
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-386275>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

répression et d'arrestations montre que le régime n'est pas prêt à envisager aucune des transformations fondamentales dont le pays a besoin. La seule riposte est le renforcement des organisations de base, syndicales et de quartier, soutenues par la solidarité internationale.

Quand j'ai quitté l'Afrique du Sud il y a vingt ans, mes camarades vivaient les yeux baissés; aujourd'hui ils ne baissent plus le regard face aux patrons et aux autorités.

Les relations Suisse–Afrique du Sud:

Un important soutien pour l'apartheid

par Markus Mugglin

Sur le plan politique et militaire, la Suisse n'est qu'une petite puissance, alors que sur le plan économique, cette affirmation est loin d'être toujours vraie. Lorsqu'il s'agit de l'Afrique du Sud, la question du rôle de la Suisse ne se pose plus en termes de plus ou moins d'influence. Dans ce cas, en effet, la Suisse joue un rôle de première importance, comme seuls le font très peu d'autres Etats. «Nos» banques, avec celles de l'Allemagne fédérale, sont devenues le principal soutien financier de ce régime d'apartheid. Les succursales des grandes entreprises suisses en Afrique du Sud se préoccupent d'ailleurs bien davantage d'avoir de bons contacts avec le régime en place que d'assurer de bonnes conditions de travail à la population noire.

«Si possible oui», a été la réponse lapidaire de Fritz Wittwer, directeur de la succursale sud-africaine de Sulzer, à la question de savoir si dans son entreprise, le principe de salaire égal à travail égal était appliqué. Mais la suite de sa déclaration est plus significative encore de l'état d'esprit des «managers» suisses. «Il faut savoir que les Noirs ont moins de besoins que les Blancs, qu'ils dépensent moins pour se loger», affirmait, au cours de l'été 1986, ce directeur de Sulzer aux téléspectateurs suisses dans un film diffusé par la chaîne suisse alémanique.

Dans les succursales d'autres sociétés suisses aussi, il est manifesté que les Blancs sont privilégiés par rapport aux Noirs, aux Indiens et aux métis. Aujourd'hui, ce qu'on appelle la «Job reservation» n'est plus l'unique règle en vigueur, c'est-à-dire que les postes qualifiés ne sont plus exclusivement réservés aux Blancs. Des personnes appartenant à d'autres races peuvent également prétendre gravir les échelons à l'intérieur des entreprises.

Jusqu'à présent, il semble toutefois que les entreprises suisses aient réalisé bien peu de progrès dans ce domaine.

C'est ainsi qu'en 1986, sur les 12 monteurs occupés par la BBC, un seul était noir. Chez Nestlé, un non-Blanc seulement a réussi jusqu'à ce jour à occuper une position de cadre, alors que les non-Blancs représentent 85% du personnel. Chez Ciba Geigy, enfin, il semble que sur l'ensemble des cadres moyens, ils représentent environ dix pourcent des effectifs.

Il est évident que les succursales des sociétés suisses en Afrique du Sud – à l'encontre de l'information propagée – ne peuvent se vanter de leur ouverture d'esprit face aux revendications de la majorité noire. Les changements minimes intervenus par rapport aux possibilités d'avancement à l'intérieur de ces entreprises prouvent bien qu'une certaine ouverture «vers le haut» ne s'est opérée que récemment.

Cette politique peu progressiste que pratiquent les entreprises suisses est d'ailleurs soulignée aussi par Bettina S. Hürni dans sa brochure «Les activités en Afrique du Sud des sociétés transnationales ayant leur siège en Suisse», publiée par la «Société pour le développement de l'économie suisse». On y apprend que les sociétés suisses n'ont pas participé à l'effort fourni par les Nord-Américains et les Européens de se concerter et d'approuver ensuite un «code de conduite», dont le but est de contribuer à la lutte contre la discrimination raciale en améliorant les conditions sur le lieu de travail. Les entreprises suisses ont pris leurs distances par rapport à ce code; elles en ont cependant approuvé un autre, établi par des firmes sud-africaines. Mais il va beaucoup moins loin que l'autre: ses postulats sont formulés de manière très générale et il ne prévoit aucune instance chargée d'en contrôler l'application.

Dans cette situation, il n'est donc pas surprenant que des conflits du travail surgissent périodiquement aussi au sein des sociétés suisses. Ce fut notamment le cas chez Everit, une entreprise contrôlée par le groupe suisse Eternit (Schmidheiny), qui a beaucoup fait parler d'elle. En 1985, une délégation de la Confédération internationale des syndicats libres (CISL) n'a d'ailleurs pas mâché ses mots à son retour en Europe après avoir discuté sur place avec le personnel de cette entreprise. «Les ouvriers noirs sont traités comme des bêtes», constatait un membre de la délégation. Aux envoyés de la CISL il fut dit aussi que la direction n'hésitait pas à faire appel à la police lorsque des ouvriers noirs protestaient contre les conditions de travail inhumaines qui sont les leurs.

En matière d'investissements directs, les sociétés suisses se trouvent pourtant loin derrière celles de la Grande-Bretagne et des Etats-Unis qui arrivent en tête, de même que des sociétés allemandes et françaises. Mais avec une part de 7 pourcent en 1984 sur l'ensemble des investissements directs en provenance de l'étranger, les sociétés suisses occupent néanmoins une place très confortable. Dans certains secteurs, cette place est même prépondérante. L'Anglo Alpha, une filiale de Holderbank, qui – en

raison de sa taille – occupe la 17^e place parmi les entreprises industrielles de l'Afrique du Sud, accapare à elle seule 36 pourcent du marché du ciment et de la chaux et 40 à 45 pourcent de celui du béton et de la pierraille. Ciba-Geigy, Alusaf, Everite, Nestlé et quelques entreprises de l'industrie des machines occupent, elles aussi, une place importante en raison des marchés qu'elles couvrent.

Pour l'économie sud-africaine, la place financière suisse joue un rôle encore plus déterminant. La vente de l'or, qui représente près de 45 pourcent des exportations de l'Afrique du Sud et en est de ce fait le poste le plus important, passe pour moitié environ par le «pool de l'or» de Zurich, qui est contrôlé par nos grandes banques.

Parallèlement à celles de la RFA, les grandes banques suisses, en tant que bailleurs de fonds, sont également devenues un important pilier sur lequel peut s'appuyer le régime de l'apartheid. De 1980 à 1984, les crédits accordés à ce pays ont quadruplé. Lorsque certaines banques nord-américaines et britanniques ont retiré leur argent, c'est sans hésitation aucune que les banques suisses sont restées fidèles aux stratégies de l'apartheid.

Ces étroites relations économiques avec l'Etat sud-africain ne sont pas sans avoir aussi des conséquences sur l'appréciation politique de la situation. Bien que les responsables de l'économie suisse ne se lassent pas de répéter qu'ils sont opposés à l'idéologie ségrégationniste de l'apartheid, ils perdent rapidement leur assurance dès qu'il s'agit de répondre à des revendications précises et concrètes, en particulier à la possibilité – démocratique – de pouvoir exercer une influence indépendamment de toute appartenance raciale. Il faudra encore du temps pour que grâce à une meilleure éducation et à une meilleure formation, un système démocratique comme celui de la Suisse puisse un jour s'implanter en Afrique du Sud, a déclaré à ce sujet Anton E. Schrafl, membre de la direction de Holderbank. Et de poursuivre qu'en «attendant», il était en faveur du maintien au pouvoir de la minorité blanche (Berner Zeitung du 8.6.1985). Le directeur général de l'Union de Banques Suisses, Nikolaus Senn, a souligné encore plus directement les liens étroits qu'il entretient sur le plan idéologique avec les représentants de l'apartheid. «Si je vivais en Afrique du Sud, je ne serais pas non plus disposé à lâcher les rennes», a-t-il déclaré au journaliste du magazine économique «Bilanz» (N° 1/83) qui l'interrogeait. Et de poursuivre: «Pour moi, le principe «un homme – une voix» n'est pas une religion universelle.»

Il n'y a pas de doute: l'économie suisse, et ceci aux niveaux les plus divers, est l'un des principaux piliers qui permet au régime de l'apartheid de se maintenir au pouvoir en Afrique du Sud.